

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Site web : <https://ftf.be/>

E-mail : ftfasbl@ftf.be

**Paraît uniquement sur notre site
le mercredi**

54-ème année

n° 39

22 mai 2024

AVIS AUX CLUBS ET ARBITRES

Camarades dirigeants de clubs, Messieurs les Référés, Chers Membres,
Le Conseil d'Administration de la Fédération Travailiste de Football asbl vous prie de
vouloir bien assister **au Congrès annuel** qui aura lieu le samedi

1 juin 2024 – ouverture des portes 10h00

Début de la réunion dès que le contrôle d'entrée est terminé.

Salle Gildenhuis

57 Petite rue des Loups

1070 Anderlecht - Bruxelles

(Près de la place BIZET)

Métro à proximité et à privilégier

Chaque cercle a pour obligation d'être représenté par **DEUX** délégués qui seront
tenus d'assister jusqu'à la fin des travaux (art 1.35.2. Règlement d'Ordre Intérieur).

Par décision du Conseil d'Administration, le club sera pénalisé d'une amende de 75€
par délégué absent (art.1.35.3. Règlement d'Ordre Intérieur).

OBLIGATOIRE A TOUT CLUB QUI A COMMENCE LA SAISON

ATTENTION
Le secrétaire désigné sera l'unique
correspondant envers la fédération.
MAIL(signé) et TEL.

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Signé nom du Club, Nom, Prénom, Poste (**secrétaire uniquement**) n° licence. **Idem pour le courrier écrit. Et le mail nominatif du secrétaire déclaré sur le formulaire d'inscription.**

DOCUMENT DE TRANSFERT
A PARTIR DU 13/05
AU BUREAU FÉDÉRAL

Rappel :

Un transfert est nécessaire à tout membre qui a eu une licence validée la saison passée soit 23/24 et qui veut changer de club.

C'est ce membre qui doit remplir le document correctement et signé.

Tout manquement ou double demande sera d'office refusé et le membre devra rester affilié à son ancien club.

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 27 MAI 2024**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

CONSEIL ADMINISTRATION

MATCH BXL FAMILY - CAD IXELLES DU 05/05 score 4-2 arbitre Melhaoui

Suite aux rapports de l'arbitre,

En vertu du titre 3.4.3.3.1b, le joueur GONCALVES FELIPE 248677 du club CAD IXELLES est suspendu pour 1 journée, prochaine compétition.

En vertu du titre 3.4.3.3.1a, le délégué DE SOUSSA COBO TIAGO 248490 du club CAD IXELLES est suspendu pour 2 journées, prochaine compétition.

En vertu du titre 3.4.3.3.2c, le délégué RODRIGUES PAIVA 248602 du club CAD IXELLES est suspendu pour 3 journées, prochaine compétition.

MATCH CAD IXELLES-FC UNIREA DU 12/05 EN COUPE

Suite au rapport de l'arbitre, et en vertu du titre 3.4.3.3.1a, le joueur IEREMIE SERGIU 278022 du club FC UNIREA est suspendu pour 2 journées, prochaine compétition.

SECRÉTAIRE DE CLUB : OBLIGATOIRE

Ont tous reçu un mail à leur adresse inscrite sur le formulaire d'inscription, ils sont priés de répondre dans le plus bref délai pour confirmer leurs données.

MERCI

Concerne : VILA REAL-HELLAS-RENAISSANCE-BEIRA ALTA-FC BELGIUM-PICNIC MOL-ASCS BELGIUM-FC UNIREA-MAHRABA SB-U.TANGEROIS-KRASNA-ACMB-

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Pas de réunion le 20/05

– Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

- Interfédérale : Abssa n°600 -601

-(15/05)LA LOUVE annonce match amical et tournoi :

20/5 participation au tournoi Anderlecht Milan – 8/6 participation vétérans au tournoi

W2W.

15/6 organise son tournoi Charles Picqué au stade Corneille Barca pour séniors, vétérans et dames.

Equipe à transmettre

29/6 rencontre amicale Sporting Boys - La Louve vétérans.

-(16/05) BXL FAMILY match amical le 19 mai à 13h à domicile contre F.C. HBIBO- demande arbitre

-(21/5) CAD IXELLES déclare participation aux tournois suivants /

Le 25 mai 2024 Itt gecko à Nosseguem (seniors)

Le 26 mai 2024 Fc porto au barca Seniors et vétérans

Le 9 juin 2024 Fc sezureuse à Ixelles

-Inscription arbitre ERRACHIDI

RAPPORTS DU CONGRES : envoyé à tous les clubs et arbitres.

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°179- 2^e AVIS

La note de frais adressée à leur secrétaire, n°179 qui a été envoyée le mercredi **13/05** par voie postale. Celle-ci devra être payée

AVANT le LUNDI 03 juin 24.

(RÉGLER 3 JOURS AVANT AFIN D'ÊTRE dans les temps)

**Vous pouvez régler en mettant une date de paiement afin de ne pas oublier
Ou un virement instantané.**

C'EST LA DATE DE RECU OFFICIEL DE NOTRE COMPTE QUI PRIME

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club.

LE CLUB QUI N'A PAS REÇU SA NOTE lundi 20/05 AU PLUS TARD EST PRIÉ DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DENYS BETTY 02/521.23.82

NOTE DE FRAIS 179

015 LA LOUVE -027 CHARLEMAGNE- 037 CAD IXELLES- 100 MATKOPEN MG -102 U. MAROLLES-
107 ANATOLIE -111 VILA RÉAL- 120 HELLAS -159 SEZURENSE- 162 RENAISSANCE- 168 OS LUSITANOS -
196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. -224 SIMON'S-228 FC IGDIR 76- 241 Bxl FAMILY - 252 GENKIDAMA -
254 BELGIUM FC - 256 PICNIC MOL- 262 ASCS BELGIUM - 264 NAHDA 96 - 266 SUCEAVA- 267 MAGHREB
UTD -268 TUNISIA SP - 269 FC RUMELI -270 FC UNIREA- 271 ANDERLECHT CITY- 272 MARHABA S.B.-
273 VILVOORDE CITY- 274 DEPORTIVO BXL- 275 U. TANGEROIS- 276 U.LATINA- 277 KRASNA-
279 E.VETERAN MOL-

NOTE DE FRAIS 182 ASSURANCE OBLIGATOIRE par ÉQUIPE 24-25

En vert=réglé

015 LA LOUVE(S&V) -027 CHARLEMAGNE- 037 CAD IXELLES(S&V)- 100 MATKOPEN MG -
102 U. MAROLLES- 107 ANATOLIE -111 VILA RÉAL- 120 HELLAS -159 SEZURENSE- 162 RENAISSANCE-
168 OS LUSITANOS - 196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. - 241 BRUSSEL FAMILY - 252 GENKIDAMA -
254 BELGIUM FC - 256 PICNIC MOL- 262 ASCS BELGIUM (S)- 264 NAHDA 96 - 268 TUNISIA SP -
269 FC RUMELI - FC UNIREA-271 ANDERLECHT CITY- 272 MARHABA S.B.- 273 VILVOORDE CITY-
274 DEPORTIVO BXL- 275 U. TANGEROIS- 276 U. LATINA (S&V)- 277 KRASNA- 279 ENT.VETERAN MOL-
280 A.C.M.B.(V)-



**La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la
LICENCE- ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU
DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).**

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : X

Certificat de guérison ou attestation : x

CALENDRIER DES RENCONTRES – MODIFICATION

PS : Tout match amical ou d'entraînement doit être déclaré à l'appui de la feuille d'arbitre.

CARTES JAUNES JOURNÉE DU 12/05/2024 coupe

COUPE SENIOR :

FC UNIREA : NOROC CHRISTIAN 278035-PALAGHIANU SILVIU 278024-RAUTA SEBASTIAN 278037-

CAD IXELLES : PINHEIRO MARCAS 248693-ARAUJO GUSTAVO 248580-DA SILVA MAVRO 248540-ALVES JOAO 248630-CASSIANO GLAYDSON 248620-

COUPE VÉTÉRAN :

VILA REAL : DA SILVA DANIEL 280583-**CROSSING SCH :** ERRAHMOUNI BILAL 231132-BOUYFOULKITNE HAMID 231127-BSSISSEN MOHAMED 231138L

DEUX JAUNES MÊME RENCONTRE COUPE SENIOR :

FC UNIREA : IEREMIE SERGIU 278022-

Suspension pour 2e carte jaune reçue **le 12/05/24** : Nom + Prénom +Licence + date 1^{er} carte jaune.
Pas de date = 2 cartes même rencontre.

SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions **PC** (suivant le calendrier de l'équipe concernée)

CAD IXELLES :

CASSIANO DOS SANTOS GLAYDSON 248620 07/01/24 – 1J PC

UNIREA :

NOROC CHRISTIAN ANDREI 278035 24/03/24 - 1J PC

JEREMIE SERGIU 2780022 – 1J PC

CROSSING SCH :

BOUYFOULKITNE HAMID 231127 04/02/24 – 1J PC

BISSISSEN MOHAMED 231138 07/01/24 – 1J PC

INTERFÉDÉRALE (même suspension prochaine compétition, si affilié)

ABSSA 600 & 601

CEDENO LOOR MARLON 13/12/96 suspendu pour 13 matchs

LEBRUN BASTIEN 13/10/98 suspendu pour 13 matchs

ELBATOULLI CHAKIR 14/09/91 suspendu pour 2 ans à partir du 15/04/24

EULABI MUKENZO CLOVA 29/01/83 suspendu pour 8 matchs

MOUTHUIJ DAVID 14/09/86 suspendu pour 8 matchs

TOHIDI YASER 08/05/86 suspendu pour 10 matchs

DE OLIVEIRA VIANA DIEGO 18/02/90 suspendu pour 6 matchs

COMMANDE CLUB :

Licence (10) : X

Carnet ARBITRAGE : X

R.O.I. : X

COMMISSION DES ARBITRES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ARBITRE DISPONIBLE SUR LE SITE



Le bureau fédéral remercie tous les membres de la RFTF, clubs, joueurs, arbitres, sympathisants, les administrations communales, responsables de terrain qui nous aident et nous soutiennent.

Le soutien des arbitres pour le congrès est bienvenu.

Vendredi 31/05 a 17h et le samedi 1/6

On continue la suite...

